

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **37 (1966)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PD 4

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 11 Novembre 1966

## SOMMAIRE

Le Jura et l'énergie électrique — Le marché atomique démarre  
Quelques industries jurassiennes vues à la loupe — Le marché du travail  
Chronique économique

## Le Jura et l'énergie électrique

*Ainsi que le soulignait M. Virgile Moine, ex-conseiller d'Etat, à une assemblée générale de l'ADIJ, le Jura se trouve concerné en premier lieu par le problème de la production d'électricité. Gros importateur, ne doit-il pas, en effet, acheter les neuf dixièmes de ce qui lui est nécessaire ? Or, ses besoins augmentent constamment...*

*Comment résoudre la question ? Il conviendra de suivre le problème de près si l'on ne veut pas que, un jour, industriels et ménagères soient soumis au régime impensable des restrictions.*

*Reconnaissons, d'ailleurs, que les Forces Motrices Bernoises (FMB) font tout ce qui est en leur pouvoir pour ne pas se laisser prendre de vitesse. Qu'il s'agisse de la production d'énergie, de son transport ou de sa distribution, elles mettent les bouchées doubles.*

*Qu'on songe notamment à la future extension de la sous-station de Bassecourt liée à la construction de la ligne à haute tension, à deux ternes (380 kV et 220 kV), que les FMB et la Société Electrique de Laufembourg construisent depuis quatre ans afin de relier les usines du Valais à celles du Rhin en desservant, du même coup, le canton de Berne.*

*La longueur de la ligne, qui commence à Chippis dans le Valais et se termine à Laufembourg sur le Rhin, mesure plus de 190 km. La première partie passe de la vallée du Rhône par le col de la Gemmi (2400 mètres d'altitude) par la vallée de la Kander à Wimmis où elle est reliée à la sous-station des FMB. La deuxième partie passe par l'Emmental, à Bickigen près de Berthoud. A cet endroit, la ligne est également reliée aux installations des FMB. Le tronçon Chippis-Bickigen est en exploitation. La troisième partie, depuis la croisée de l'Aar près de Wangen s/Aar, traverse le Jura du sud au nord jusqu'à Meltingen. Dans le dernier tronçon après Meltingen, la ligne se dirige dans la direction nord-ouest, sur Laufembourg, nœud important pour toute la Suisse.*

*Depuis le col de la Scheulte, une déviation de 25,3 km. relie la sous-station de Bassecourt à la ligne ; cette liaison se continuera plus tard jusqu'à Sierentz, en Alsace, et servira aux échanges d'énergie entre la Suisse et la France.*